

[Accueil \(https://lameuse-namur.sudinfo.be\)](https://lameuse-namur.sudinfo.be) >

[Province de Namur \(/243/sections/province-de-namur\)](/243/sections/province-de-namur)

Usine à tarmac de Sart-Bernard (Assesse): nouveau coup dur pour Sotraplant-Nonet



La simulation de la future usine que les riverains avait présentée. - D.R.

Par L.M.

| Publié le 6/05/2022 à 04:43

Le fonctionnaire délégué n'est pas favorable au projet d'usine à tarmac que Sotraplant-Nonet souhaite installer dans un bois situé à la sortie du territoire de la ville de Namur, à Sart-Bernard (Assesse).

Nouveau coup dur pour l'association Sotraplant-Nonet, qui rêve d'installer une usine à tarmac à la sortie de Namur et à l'entrée d'Assesse, sur la N4 à hauteur du village de Sart-Bernard. Le fonctionnaire délégué, saisi par la commune d'Assesse, a rendu un avis négatif à la demande de permis unique introduite par les entrepreneurs. C'est le dernier épisode en date de cette saga qui défraie la chronique depuis de longs mois.

On se souvient que les riverains et le conseil communal avaient manifesté bruyamment leur opposition à ce projet, et pour cause : l'usine à tarmac serait installée en pleine zone rurale, à moins de 200 mètres des premières

habitations, à deux pas d'une zone résidentielle, sur une parcelle sans rapport aucun avec un zoning, qui n'est pas du tout destinée à accueillir de l'industrie lourde. Sotraplant-Nonet lorgne sur la zone parce que le terrain est nettement moins cher que les zonings industriels qui lui ont été suggérés par le BEP et parce que Sart-Bernard est idéalement située à la jonction de la N4 et de l'E411 pour le lourd charroi destiné à asphaltier les routes du pays. Mais les riverains, les associations de protection de la nature et les autorités communales y sont opposés parce qu'une telle usine gâcherait irrémédiablement la beauté, la quiétude et le charme des villages voisins et embouteillerait plus encore l'une des grosses entrées de la ville Namur, déjà fortement engorgée par le zoning commercial de Naninne.

La Région dit non

La commune s'était opposée à l'usine sur base de l'existence d'un sentier communal menacé par le projet. Les entrepreneurs avaient saisi le ministre Borsus qui s'est opposé lui aussi au projet. Cette partie du dossier (acquisition forcée d'un sentier communal) attend une décision du Conseil d'État. Parallèlement à cela, le permis unique réclamé par Sotraplant-Nonet pour construire son géant de l'asphalte a suivi son bonhomme de chemin : le collège échevinal d'Assesse avait demandé l'avis du fonctionnaire délégué et du fonctionnaire technique de la Région wallonne avant de prendre option. C'est ce nouveau volet qui a avancé ce jeudi et, cette fois encore, totalement dans le sens de la commune et des riverains, puisque l'administration wallonne a remis un avis négatif dûment motivé au projet Sotraplant-Nonet, nous assure une source proche du dossier.

Le collège échevinal d'Assesse doit désormais se prononcer sur ce permis unique dans les 30 jours, mais il ne fait absolument aucun doute qu'il suivra l'avis des techniciens de la Région et qu'il refusera le permis.

Le projet d'usine à tarmac est-il définitivement enterré pour autant ? Pas à 100 %. Mais ce sont désormais deux décisions (sentier et permis unique) que les entrepreneurs devront désormais retourner en leur faveur au bout des ultimes recours. Les entrepreneurs peuvent toujours rêver d'une décision favorable du Conseil d'État pour l'acquisition du sentier, mais ceci n'est absolument pas garanti. Et quand bien même, il faudrait encore que Sotraplant-Nonet épuise les recours pour son permis unique et obtienne gain de cause au plus haut niveau.

Or, rien ne semble évoluer en ce sens. Cela réjouira sans doute les Namurois, les navetteurs et tous les habitants de la Région qui répètent depuis le début qu'il est scandaleux de tenter d'installer un tel monstre à deux pas d'un bois didactique, des écoles, des maisons et des villages, dans un bosquet qui n'a absolument pas la vocation d'un zoning industriel.

L.M.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : [Namur \(prov. de Namur\) \(/559/locations/namur-prov-de-namur\)](#), [Assesse \(prov. de Namur\) \(/2304/locations/assesse-prov-de-namur\)](#), [Naninne \(c.f. Namur\) \(/1587/locations/naninne-cf-namur\)](#), [Sart-Bernard \(c.f. Assesse\) \(/5200/locations/sart-bernard-cf-assesse\)](#), [Région wallonne \(/358/locations/region-wallonne\)](#)

 **[Téléchargez notre nouvelle appli Sudinfo](#)**

https://content.sudinfo.be/minisite/nouvelle_app_sudinfo/index.html

Notre sélection vidéo